

PUBLICITÉ

ACCUEIL > SUISSE

Réservé aux abonnés

Abus: la nécessité d'une étude toujours en question chez les réformés

Contrairement aux catholiques suisses ou aux protestants allemands, les réformés de Suisse n'ont toujours pas diligenté d'enquête sur les abus commis dans leurs Eglises. Point de situation avec leur présidente



Lucas Vuilleumier (Protestinfo)

Publié le 08 novembre 2024 à 20:06. / Modifié le 09 novembre 2024 à 12:44.

 PARTAGER  OFFRIR L'ARTICLE

La mise en lumière des abus commis au sein des Eglises réformées attend toujours. A l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), leur faîtière, on avait pourtant proposé en juin dernier un grand projet d'étude interne, qui a été rejeté. Afin de réaliser cette étude, l'EERS préfère s'en remettre à la Confédération, qui pourrait apporter des éclairages grâce à une enquête globale sur la société. Sans signal favorable de l'Etat pour le moment, un groupe de travail a récemment été créé, sous la bannière «Protection de l'intégrité personnelle». Composé de victimes, d'associations de victimes d'abus en milieu religieux et de responsables réformés, ce groupe, présenté cette semaine à Berne lors du synode de l'EERS, doit, entre autres tâches, réfléchir à la faisabilité d'une étude. Le point avec la pasteure Rita Famos, présidente de l'Eglise évangélique réformée de Suisse.

Lors du synode d'été qui s'est tenu à Neuchâtel, il a été décidé de ne pas diligenter d'enquête interne, mais de s'en remettre à la Confédération. Avez-vous eu des contacts avec l'Etat? Et qu'en est-il ressorti?

Deux décisions ont été prises. La première, c'est que l'Eglise évangélique réformée de Suisse doit s'engager au niveau national en faveur d'une étude à l'échelle de la société. La deuxième consiste en la création d'un groupe de travail chargé d'examiner quelle étude interne pourrait être judicieuse pour notre Eglise. Nous poursuivons ces deux approches en parallèle. Le groupe de travail «Protection de l'intégrité personnelle» examine actuellement si et, le cas échéant, quel type d'étude pourrait soutenir au mieux les efforts de prévention et de mise en lumière des abus commis dans nos Eglises.

Lire aussi: [Abus sexuels: les Eglises réformées s'en remettent à la Confédération](#)

Y a-t-il encore une possibilité pour qu'une enquête globale sur la société, réalisée par l'Etat, puisse donner des résultats concernant les Eglises?

Au niveau fédéral, j'ai déjà mené plusieurs entretiens et j'ai bon espoir que nos suggestions seront entendues et mises en œuvre. Cela signifierait toutefois aussi, dans le meilleur des cas, qu'il ne faut pas s'attendre à une étude concrète avant les deux prochaines années.

Ce groupe doit également réfléchir à l'élaboration de systèmes de protection des victimes. N'aurait-il pas été plus facile de travailler avec les résultats d'une étude réalisée en amont?

Bien entendu, les résultats d'une étude peuvent aider à ajuster les normes existantes dans le domaine de la protection et de la prévention et à les améliorer de manière ciblée.

Néanmoins, il est crucial que les systèmes de protection n'attendent pas les résultats d'une telle étude, mais soient déjà mis en œuvre de manière cohérente. La sécurité et la protection des personnes concernées sont pour nous une priorité absolue, et de nombreux concepts de protection et mesures de prévention ont déjà été mis en place dans nos Eglises ou sont continuellement développés. Notre objectif est de garantir au mieux la protection des victimes et la prévention, tout en examinant en parallèle comment une étude peut nous aider à long terme.

Lire aussi: [Pierre-Philippe Blaser, engagé pour la vérité au sein de l'Eglise protestante](#)

Quand pourrons-nous compter sur les résultats de ce groupe de travail?

J'espère que nous pourrons présenter une proposition concrète sur la faisabilité et la conception de l'étude lors du synode d'automne 2025, dans un an. Le groupe de travail doit montrer si une étude interne est nécessaire ou si d'autres processus sont plus appropriés. D'ici là, ce groupe, qui inclut également des groupes de victimes, travaillera intensivement pour s'assurer que l'étude tienne compte au mieux des besoins et des préoccupations des personnes concernées, ainsi que de ceux des Eglises.

Est-il possible que l'EERS, dont le Conseil, que vous présidez, avait monté tout un projet d'étude, n'en réalise finalement aucune?

Comme je l'ai dit, nous devons d'abord attendre les résultats du groupe de travail.

NOS LECTEURS ONT LU ENSUITE



Albert Rösti, un fonceur parmi les sept Sages

Publié le 8 novembre 2024 à 16:21. Modifié le 8 novembre 2024 à 16:21.